

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréé par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'attestation de sécurité incendie délivrée par le bourgmestre de Hamoir, Monsieur Lecerf, en date du 25/10/2023 ;

L'autorisation	N° EC074
Est délivrée à	Van Erps Steven, représentant « The Outsider Ardennes »
Domicilié	Rue du Chirmont, 86 – 4180 Fairon (Hamoir)
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	Le Pavillon de Chasse situé Rue du Moulin de Fairon – 4180 Hamoir
Capacité	50 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 15/08/2026.

Le 31/10/2023

La Chargée d'affaires courantes de l'asbl
Atouts Camps

Claire Verhamme